

1. Record Nr.	UNINA9910724361903321
Titolo	Des chartes aux constitutions : autour de l'idee constitutionnelle en Europe, XIIe-XVIIe siecle // Francois Foronda, Jean-Philippe Genet, editors
Pubbl/distr/stampa	Paris : , : Editions de la Sorbonne, , 2019
Descrizione fisica	1 online resource (464 pages)
Collana	Histoire ancienne et medievale ; ; 160
Disciplina	342.029
Soggetti	Constitutional history
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Nota di bibliografia	Includes bibliographical references.
Sommario/riassunto	<p>Par constitution, il est convenu d'entendre un texte etablissant la forme organique de l'Etat, et de tels textes n'existent pas avant le xviiiie siecle. Peut-on alors parler de « constitutions » pour le Moyen Age ?</p> <p>Empiriquement, communes et monarchies avaient des constitutions : aucun texte juridique ne les decrivait, mais elles existaient bel et bien et on en discutait pied a pied les dispositions. Des qu'ils les ont connues, les juristes et les theologiens ont discute les constitutions analysees par Aristote dans sa Politique. Nul ne doute cependant du caractere constitutionnel de la monarchie parlementaire anglaise, que l'on considere aujourd'hui comme une constitution coutumiere. Une definition trop stricte conduirait donc a passer sous silence certaines situations et experiences determinantes dans la conceptualisation et l'application d'une idee constitutionnelle dans l'Europe des Etats qui se met en place a partir du xiiie siecle. Le choix d'une definition plus large s'impose. Nous avons donc adopte une definition plus large de ce que peut etre une « constitution » : un ensemble de normes auquel, independamment de sa forme juridique, une societe accorde une valeur fondamentale, parce qu'il definit, garantit et regle sa relation au pouvoir et fixe, ce faisant, les conditions d'un echange politique. Sur la base de cette definition, la mise en œuvre de l'idee constitutionnelle a ete envisagee depuis les chartes de franchises (des proto-constitutions ?) jusqu'aux constitutions modernes, en passant par les legislations</p>

produites par les Etats. On trouvera ici des etudes portant sur des textes ayant joue un role historique considerable : certains sont celebres (la Grande Charte de 1215, la Bulle d'Or hongroise et celle de l'Empire), d'autres le sont moins (les tracts des Niveleurs), ou ne sont meme pas identifies comme des textes constitutionnels (les chartes gasconnes). Sur le fond de ces textes, on trouvera une reflexion theorique, portant sur la constitutionnalite du souverain ou sur celle des regimes politiques, ou encore sur les crises constitutionnelles. Sur leurs formes, tres diverses, on trouvera aussi une approche mettant en relation les formes et les conditions sociales et politiques de production de ces textes. Enfin, peu de volumes peuvent pretendre rassembler a la fois des etudes synthetiques et des etudes de cas portant sur autant de periodes et de lieux differents.
